

## Les discussions durant la Rencontre Solidaire

### « Construire une démarche pluri-acteurs – Guinée / Sénégal »

*Rencontre Solidaire animée par Monique JARNOUX du GREF.*

Cette rencontre solidaire fait suite à un atelier de l'AG de juin 2015 afin de trouver des synergies entre les acteurs travaillant sur le même territoire.

Des acteurs locaux non membres d'HUMANIS ont été invités à cette rencontre.

La démarche pluri-acteurs permet de concevoir des projets de développement pour un financement de 2-3 ans. La démarche doit provenir de là-bas. La première étape est de chercher avec qui on va travailler. L'identification des acteurs à travers un diagramme de Venn permet de définir tous les acteurs qui seront impliqués ici et là-bas et leurs interactions.

#### Travail sur les fiches projets :

Par groupe de 2 à 3 personnes, les participants étudient les fiches de synthèses de projet qui ont été proposées par les associations et font ressortir les acteurs impliqués.

#### Réflexions :

- L'exercice sur les fiches synthèse de projets permet de se rendre compte de l'importance de travailler sur l'écriture du projet et d'être clair.
- Analyser les interactions entre les acteurs est primordial.
- Bien interroger le rôle et l'engagement de chacun. Il permet de responsabiliser les acteurs locaux et donne de l'importance à la société civile.
- Les financeurs favorisent aujourd'hui les projets pluri-acteurs.

→ La démarche pluri-acteur est différente de la mutualisation ou du partenariat car il s'agit d'un projet commun, construit ensemble et non d'une complémentarité entre différents projets. Si chaque association reste responsable de son projet ou si une association intervient dans une posture de prestataire de service, il ne s'agit pas d'une démarche pluri-acteur.

#### Propositions de suites à donner à la Rencontre Solidaire :

→ Le groupe de travail « Rencontres Solidaires » se propose d'engager une réflexion sur le **rôle des acteurs de la Solidarité Internationale** et vous fera part prochainement de la continuité du travail engagé sur la démarche pluri-acteurs.

Vous pouvez d'ores et déjà noter dans vos agendas **le 12 avril 2016 de 18h30 à 20h.**